



**ANNÉE SCOLAIRE 2022-2023**  
**BULLETIN D'INFORMATION DE DÉCEMBRE**

Bonjour chers parents,

Voici le dernier bulletin d'information en cette année 2022. Profitez bien des vacances qui arrivent à grands pas. Amusez-vous en famille pour que joie et fous rires meublent vos journées! Divertissez-vous et savourez pleinement tout le temps qu'il vous sera possible de passer en famille. Nous serons très heureux de retrouver vos enfants en janvier 2023!

Le personnel de l'école se joint à moi pour vous souhaiter un joyeux Noël et une bonne année!

Bonne lecture,

### DATES IMPORTANTES

Lundi 12 décembre :	Journée pédagogique. Le service de garde est ouvert.
Vendredi 23 décembre :	Fin des classes et départ une heure plus tôt soit : <b>14 h 05</b>
<b>Du 26 décembre au 6 janvier :</b>	<b>Congé des Fêtes</b>
Lundi 9 janvier :	Journée pédagogique; le service de garde est ouvert.

### TRANSPORT SCOLAIRE DEVANCÉ – VENDREDI 23 DÉCEMBRE

Par tradition, le CSSRS accorde un congé de Noël à tous les élèves une heure avant la fin habituelle des classes. **Le vendredi 23 décembre, l'école se terminera donc à 14 h 05. Le transport sera aussi devancé d'une heure.** Le service de garde assurera la relève jusqu'à **16 h 45** pour les élèves inscrits. Nous vous invitons à prévoir quelqu'un à la maison pour accueillir les enfants transportés par autobus.

### PANIERS DE NOËL

La récolte des denrées non périssables se poursuit jusqu'au 14 décembre. Nous vous remercions grandement pour votre générosité et votre contribution aux paniers de Noël de la CSSRS. Pour faire une demande de panier de Noël, vous devez communiquer avec Marilène Côté, AVSEC au 819 822-5540 poste 30318 ou [cotemaryl@cssrs.gouv.qc.ca](mailto:cotemaryl@cssrs.gouv.qc.ca) avant le 6 décembre. Joyeux temps des fêtes!

### COVID-19

Au mois de novembre, le gouvernement du Québec a annoncé des changements de consignes entourant la gestion de la COVID-19. En voici les grandes lignes :

- L'isolement de cinq jours pour les personnes positives à la COVID-19 n'est plus obligatoire.
- Si l'élève a la COVID-19, il peut venir à l'école si son état le permet, mais il doit porter un masque d'intervention jusqu'à la disparition des symptômes (pendant 10 jours) dans l'établissement.

- Si l'élève vit avec une personne déclarée positive à la COVID-19, il doit être présent à l'école, mais doit aussi porter le masque d'intervention pendant 10 jours.
- L'élève doit porter le masque d'intervention pendant 10 jours pour lutter contre l'ensemble des infections respiratoires, incluant la COVID-19.
- L'élève doit rester à la maison en cas de fièvre.

Il faut encore être prudents; plusieurs gestes peuvent être posés pour limiter la transmission du virus.

Pour plus d'information, visitez le [site Web du gouvernement du Québec](#).

## PAUSES ET JEUX À L'EXTÉRIEUR – ON PROFITE DE L'HIVER!

Même en période hivernale, les pauses et les jeux à l'extérieur sont extrêmement bénéfiques pour la réussite éducative de votre enfant, ainsi que pour son bien-être social, physique et psychologique. Afin de déterminer si les récréations auront lieu normalement, si elles seront écourtées ou si elles se dérouleront à l'intérieur, notre équipe prend toutefois en considération plusieurs facteurs (conditions météorologiques, niveau d'intensité des activités, etc.) et s'appuie sur un tableau des températures de la Société canadienne de pédiatrie.

Dans tous les cas, il importe que chaque enfant soit vêtu adéquatement selon la température. Veuillez prendre note que les enfants sont à l'extérieur au minimum 40 minutes en avant-midi et 45 minutes sur l'heure du dîner.

Voici quelques autres recommandations :

- Assurez-vous que votre enfant puisse être vêtu de couches de vêtements pouvant être mis ou enlevés facilement. Par temps froid, il faut couvrir le plus de peau possible.
- Pensez à un chapeau ou une tuque qui couvre les oreilles. La plus grande partie de la chaleur corporelle est évacuée par la tête et les oreilles sont particulièrement sensibles aux engelures.
- Préférez les mitaines aux gants par temps très froid. Votre enfant pourra ainsi y replier les doigts pour les maintenir au chaud.
- Choisissez des bottes chaudes et imperméables qui laissent assez d'espace pour bouger les orteils et pour ajouter une paire de bas supplémentaire, s'il y a lieu.

Source : <https://www.soinsdenosenfants.cps.ca/handouts/safety-and-injury-prevention/frostbite>

## ACTIVITÉS PARASCOLAIRES – SESSION HIVER/PRINTEMPS 2023



Les quatre écoles secondaires du CSSRS proposent aux élèves de la 1<sup>re</sup> à la 6<sup>e</sup> année du primaire de commencer l'année 2023 en force grâce des activités parascolaires captivantes!

Pour en savoir plus sur les activités de l'hiver ou du printemps 2023, ainsi que sur les dates limites pour l'inscription, consultez la page

<https://cssrs.gouv.qc.ca/activitesprimaire>



**C'EST DIFFICILE AVEC VOTRE ENFANT EN CE MOMENT?**  
*Si ça ne va pas, contactez-nous.*

Problèmes de comportement, intimidation, organisation familiale, conflits, gestion des émotions, anxiété, séparation, etc.

**On est là pour vous écouter et vous accompagner.**

Les intervenants de l'équipe jeunesse de votre CLSC.

INFO-SOCIAL (24/7)  
**811, option 2**

RESSOURCES POUR LES FAMILLES  
[santeestrie.qc.ca/famille](http://santeestrie.qc.ca/famille)

Centre intégré universitaire de santé et de services sociaux de l'Estrie – Centre hospitalier universitaire de Sherbrooke

Québec

## CAPSULE PARENT BRANCHÉ, PRUDENT ET LÉGAL

Pour les jeunes de 5 ans et plus, il est recommandé de surveiller le temps d'écran, et ce, pour tous les types d'écrans et tous les types d'usages (divertissement, communications, travaux scolaires, etc.). La Société canadienne de pédiatrie (SCP) propose aussi aux parents une série de recommandations qui favoriseront le bien-être numérique de leur enfant.

1. Gérer l'utilisation des écrans.
2. Favoriser une utilisation constructive des écrans.
3. Donner l'exemple d'une saine utilisation des écrans.
4. Surveiller les signes d'une utilisation problématique des écrans à tout âge.

En tant que parent, l'important est de viser un équilibre numérique pour tous les membres de la famille en limitant le temps d'utilisation quotidien, mais aussi en donnant la priorité aux contenus de qualité, consultés à des moments appropriés et, bien sûr, en proposant plus de moments déconnectés.

Source : [https://pausetonecran.com/ecrans-recommandations/?fbclid=IwAR19Tbmk0YY4BBsP0xMY\\_4DLP2BOa8IVjYTkKhKJ5c1YQ2qVtW25QjsGF1o](https://pausetonecran.com/ecrans-recommandations/?fbclid=IwAR19Tbmk0YY4BBsP0xMY_4DLP2BOa8IVjYTkKhKJ5c1YQ2qVtW25QjsGF1o)

## RAPPEL : EN CAS DE TEMPÊTE – INFO-ALERTE

### Mode veille

Chaque jour, le Centre de services scolaire de la Région-de-Sherbrooke (CSSRS) reçoit et analyse des prévisions météorologiques spécialisées et ciblées pour la région permettant d'évaluer les conditions à venir d'heure en heure. Cette analyse permet au CSSRS de passer en mode veille la journée précédant une condition météorologique difficile, si nécessaire. Cette veille est publiée sur la [page Facebook](#) ainsi que sur le [site du CSSRS](#).

### Le jour même

Avant 5 h le matin, lorsque les conditions climatiques l'exigent, le Service des ressources financières et du transport scolaire (SRFTS) collecte les données et parcourt les routes sur le territoire du CSSRS afin de prendre la décision quant à la suspension ou non des cours et du transport scolaire.

Cette opération se fait en tenant compte de différentes sources météorologiques et en collaboration avec plusieurs intervenants :

- la direction du SRFTS;
- le régisseur (évaluation des routes);
- les transporteurs scolaires;
- les autres centres de services scolaires de l'Estrie;
- la Commission scolaire Eastern Townships;
- la Société de transport de Sherbrooke (STS);
- les responsables du déneigement municipal et provincial.

### Prise de décision

La direction du SRFTS communique les observations, avant 6 h, à la Direction générale pour la prise de décision. Cette dernière tient autant compte des élèves à transporter que des élèves qui doivent se rendre à l'école à pied. De nombreuses personnes participent à l'analyse et à la prise de décision, mais considérant le vaste territoire du CSSRS et ses particularités urbaines et rurales, il est possible que la décision ne reflète pas la réalité de l'environnement de chacun de ses 47 établissements.

### Où et quand trouver l'information?

Dès que possible, entre 6 h et 6 h 30, le CSSRS annonce s'il y a suspension des cours et du transport scolaire. Dans le cas de la suspension des cours et du transport scolaire, l'information se trouve sur les comptes [Facebook](#) et [Twitter](#) ainsi que sur la boîte vocale du CSSRS. Une alerte rouge apparaît également en haut du site du CSSRS. Les médias régionaux sont également informés simultanément.

### OBJETS PERDUS

Nous accumulons plusieurs vêtements non identifiés dans le coin des objets perdus près du service de garde. Nous vous invitons à y jeter un coup d'œil. Les vêtements n'ayant aucun preneur d'ici le congé des Fêtes seront acheminés à un organisme dans le besoin.

### RETOUR EN JANVIER

Le service de garde sera ouvert le 9 janvier 2023 pour les élèves inscrits. Sinon, on retrouve vos enfants dès le 10 janvier 2023. Nous serons le jour 8.

